FH/EDL. 9977

**CIRCULATION**

**Boulevard des Anglais**

Afin d’assurer la sécurité de tous les usagers de la route, la circulation sera alternée **boulevard des Anglais**, du 1er au 5 mars de 7h30 à 17h30.

La vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h.

La circulation des piétons sera déviée sur le trottoir opposé.

Le stationnement sera interdit.

Merci de votre vigilance et de votre compréhension.